

**Bilan de la mise en œuvre du Plan pluriannuel  
contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale  
et présentation de la feuille de route 2015-2017  
Intervention d'Etienne Pinte, président du CNLE,  
3 mars 2015**

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les ministres,

Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion social, réuni en session extraordinaire et élargi à tous ceux qui lutte contre la pauvreté, est heureux de vous accueillir pour la présentation de la feuille de route de la mise en œuvre du Plan quinquennal pour les années 2015-2017.

Je suis chargé de vous rendre compte de façon très synthétique des réactions et des propositions du CNLE à propos du bilan que vous a remis François Chérèque chargé du suivi de l'application de Plan de lutte contre la pauvreté et que nous partageons dans son ensemble.

Le Gouvernement a respecté ses engagements de revalorisation des minimas sociaux en 2013 et 2014. La Garantie jeunes se déploie depuis octobre 2014 ainsi que l'expérimentation de garantie contre les impayés de pension alimentaire.

Comme l'ont rappelé François Chérèque, Christophe Robert au nom de la Fondation Abbé Pierre, Florent Gueguen pour la FNARS et François Soulage, président du collectif « Alerte », de nombreuses insuffisances ont malheureusement été constatées.

La gouvernance territoriale du Plan est à la traîne. En d'autres mots, les départements et les préfets n'ont pas relayé comme il le faudrait les décisions prises par les différents ministres chargés de la lutte contre la pauvreté.

En matière d'hébergement, si la création de nombreuses places est à signaler, il en manquait encore plusieurs milliers au mois de décembre, dû malheureusement à une augmentation de la précarité. Quant au logement social et surtout très social, il est très en retard par rapport aux besoins. C'est une situation récurrente depuis de nombreuses années. Que ce soit l'aide à la pierre, la frilosité de certains élus locaux, la timidité des préfets d'utiliser les outils de présomption ou de réquisition, tous les acteurs ont part de responsabilité dans cet échec.

La pauvreté des enfants demeurant dans des familles vivant sous le seuil de pauvreté reste souvent invisible. Ils sont pourtant près de 3 millions. Les familles monoparentales sont

particulièrement touchées par l'insuffisance de structure d'accueil pour les enfants, sans oublier la formation et l'insertion professionnelle.

Concernant le chômage de longue durée, le Plan pluriannuel a été récemment complété par les 20 propositions du ministre du Travail auxquelles nous sommes favorables. Reste à les mettre en œuvre et en particulier à ce que les partenaires sociaux arrivent à s'entendre sur un accord interprofessionnel sur le chômage de longue durée.

A propos de la fusion du RSA activité et la PPE pour devenir la prime d'activité à laquelle nous souscrivons, surtout si elle étendue aux jeunes, je me permets d'apporter les réflexions suivantes à propos des critiques émises par certains sur la création d'emplois. Avant de critiquer, il y'a lieu de se rappeler que 70% des personnes susceptibles d'en bénéficier n'y ont pas accès et que ce chiffre est de 30% pour le RSA socle. Si le RSA avait donné les résultats que nous en espérons, sa réforme n'aurait pas lieu d'être.

Cette constatation me permet de souligner la situation de toutes les personnes qui n'ont pas accès aux minimas sociaux ou aux prestations auxquelles elles ont droit. La lutte contre le non-recours doit permettre de diminuer la pauvreté dans notre pays et en particulier en matière de santé. Est-il normal que tant de personnes susceptibles de bénéficier de la couverture médicale universelle et de la complémentaire santé n'y ont pas accès ? Est-il normal que 90% des personnes étrangères reçues par Médecins du Monde n'aient pas recours à l'AME ? Pour lutter contre le non-recours, le CNLE, à la demande de Ségolène NEUVILLE, a créé un groupe de travail sur la simplification administrative qui pourrait offrir des solutions parmi d'autres au non-recours.

Voilà, Monsieur le Premier Ministre, résumé très brièvement les principaux thèmes abordés par les intervenants et les avis du CNLE.